

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
n° PV_2020_06 DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

<p>Conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Pouvoirs : 3 Votants : 18 Convocation : 03/07/2020 Affichage procès-verbal : 10/07/2020</p>	<p>L'an deux mil vingt, le vendredi dix juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de LES MAGNILS-REIGNIERS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Nicolas VANNIER, Maire.</p>
<p>M. Jean-Guy JOUBERT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.</p>	<p>Étaient présents : M. Nicolas VANNIER, M. Jean-Guy JOUBERT, M^{me} Michèle FOUILLET, M. Patrick RENOUX, M^{me} Edwige LECARTEL, M. Joël TEILLET, M. Daniel MENUET, M^{me} Agnès SOUDANNE, M^{me} Michaëlle GOUNORD, M^{me} Sophie COTILLON, M. David MIGNON, M. Jean- Marc BOURSEGUIN, M. Nicolas BOUJU, M^{me} Edwige BOURSEGUIN, M^{me} Coralie BODIN</p>
<p>Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2020 n'apportant pas d'observation, celui-ci est adopté à l'unanimité des votants.</p>	<p>Étaient absent(s) excusé(s) : M^{me}. Sandrine MARCHAND donne pouvoir à Mme. Michèle FOUILLET, M. Julien REMAUD donne pouvoir à M. Jean-Marc BOURSEGUIN, M^{me}. Virginie THOMAS donne pouvoir à Mme. Agnès SOUDANNE, M. Stéphane NICOLEAU.</p> <p>Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>

1

ORDRE DU JOUR

- 👉 Désignation d'un secrétaire de séance
- 👉 Énoncé des pouvoirs
- 👉 Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2020

Décisions du Maire, prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal de certaines de ses attributions

Informations diverses

D_2020_44_01. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Désignation de représentants

Election des délégués et suppléants composants le collège électoral pour l'élection sénatoriale

Monsieur le Maire rappelle que le 27 septembre 2020 aura lieu l'élection sénatoriale. A cette fin, les conseils municipaux sont convoqués le 10 juillet 2020 pour élire leurs délégués et suppléants en vue de la constitution du collège électoral.

La commune des Magnils-Reigniers a droit à 5 délégués et à 3 suppléants qui seront élus au scrutin majoritaire à 2 tours, séparément et à bulletin secret, sans débat.

Une liste est présentée, la liste de M. Nicolas VANNIER, composée de :

Titulaires :

- M. Nicolas VANNIER
- Mme. Michèle FOUILLET
- M. Jean-Guy JOUBERT
- Mme. Edwige LECARTEL
- M. Joël TEILLET

Suppléants :

- Mme. Sophie COTILLON
- M. Patrick RENOUX
- Mme. Edwige BOURSEGUIN

Après vote à bulletin secret est élue à la majorité, la liste de M. Nicolas VANNIER.

Informations diverses

Information de Monsieur le Maire, convocation du Conseil municipal le 28 juillet 2020

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H00

Le Maire,
Nicolas VANNIER.



Le secrétaire de séance,
Jean-Guy JOUBERT.

